

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

### 1.1. Identification du produit.

Nom du produit: SCENTED MAXI FRESH LINEN.

Autres moyens d'identification: néant

### 1.2. Identification de l'utilisation de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Utilisation identifiée: désodorisant d'intérieur

Utilisation déconseillée: néant

### 1.3. Informations concernant le fournisseur de la fiche des données de sécurité

Fabricant:

MB ELIX sp. z o.o. sp. k.

Macieja Przybyły Str. 22, 54-512 Wrocław, Polska.

Telephone: +48 71 387 85 33 (operating Mo.-Fr. 8-16).

e-mail: [office@airfresh24.pl](mailto:office@airfresh24.pl)

<https://airfresh24.com/>

Distributeur:

SDAA

30 rue Rabelais 57200 SARREGUEMINES – FRANCE

Telephone: +33 (0)387 98 22 37

é-mal: [contact@sdaa-france.com](mailto:contact@sdaa-france.com)

[www.sdaa-france.com](http://www.sdaa-france.com)

### 1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence

112 ET + 48 71 387 85 33 (ouvert de 8h à 16h)

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou mélange

Conforme à la directive 1272/2008.

Sensibilisation cutanée Catégorie 1, H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Lésions oculaires graves et irritation oculaire, Catégorie 2, H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Dangereux pour l'environnement aquatique,

danger à long terme pour le milieu aquatique, Catégorie 2; H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Les éléments de marquage

Conforme à la directive 1272/2008

**Pictogramme:**



**Mot d'avertissement:** Attention

**Mots/phrases indiquant le danger.**

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Mots/phrases indiquant les mesures de précaution.**

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P302 + P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Date de publication 14.04.2020  
 Date de mise à jour-----

Version 1/F

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans les sites et installations appropriés pour l'élimination.

#### Exigences supplémentaires d'étiquetage.

Contient 4-tert-butylcyclohexylacetate, hexyl cinnamal, butylphenyl methylpropional, hydroxyisohexyl 3-cyclohexenecarboxaldehyde, 3-(o-ethylphenyl)-2,2-dimethylpropionaldehyde, 2-methylundecanal.

#### 2.3. Autres dangers.

N'existent pas.

### 3. Information sur les composants

#### 3.2. Mélange.

Composants	CAS	EINECS	Numéro REACH	Classification 1272/2008	Concentration [%]
(2-methoxymethylethoxy)propanol substance with a Community workplace exposure limit	34590-94-8	252-104-2		Non classés	15-25
3-methoxy-3-methyl-1-butanol	56539-66-3	260-252-4		Eye Irrit. 2; H319	15-25
diethyl phthalate substances with Community workplace exposure limits	84-66-2	201-550-6		Non classés	15,00
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylcyclopenta[g]-2-benzopyran	1222-05-5	214-946-9		EH A1-EH C1;H410,	15,00
4-tert-butylcyclohexylacetate	32210-23-4	250-954-9	01-2119976286-24-XXXX	SS 1B;H317,	6,00
alpha hexylcinnamaldehyde [hexyl cinnamal]	101-86-0	202-983-3		SS 1B-EH A1-EH C2; H317-H400-H411	5,00
3a,4,5,6,7,7a,a hexahydro-4,7-menthano-1-inden-5(6)-yl acetate	54830-99-8, 2500-83-6, 5413-60-5	911-369-0	01-2119488219-26-XXXX	EH C3;H412,-	4,50
butylphenyl methylpropional	80-54-6	201-289-8		ATO 4-SCI 2-SS 1B REP 2-EH C3;H302-H315-H317-H361-H412,-	1,35
hydroxyisohexyl 3-cyclohexene carboxaldehyde	31906-04-4	250-863-4		SS 1A;H317,-	0,90
3-(o-ethylphenyl)-2,2-dimethylpropionaldehyde	67634-14-4, 67634-15-5	916-329-6	01-2120758796-34-XXXX	SCI 2-SS 1B-EH A1-EH C2; H315-H317-H400-H411,-	0,60
2-methylundecanal	110-41-8	203-765-0	01-2119969443-29-XXXX	SCI 2-SS 1B-EH A1-EH C1;H315-H317-H410,-	0,15

*Le texte intégral a été cité dans le chapitre 16 de la fiche des données.*

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours:

##### Inhalation:

Si les réactions allergiques apparaissent sortir/faire sortir en plein air. En cas du besoin contacter un médecin.

##### Contact avec la peau:

Rincer abondamment la peau à l'eau. Si nécessaire, contacter un médecin.

##### Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux rincer abondamment à l'eau pendant 10-15 minutes en écartant bien les paupières. Si nécessaire, contacter un médecin.

##### Consommation:

Rincer immédiatement la bouche. Contacter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés.**

En cas de contact avec les yeux peut provoquer des irritations, des rougeurs, des larmoiements. Le contact avec la peau peut causer des démangeaisons ou une rougeur locale. Après consommation peut provoquer une irritation des muqueuses du tube digestif et de l'estomac, des nausées, des vomissements, la constipation, les maux d'estomac. Le produit peut provoquer des réactions allergiques sur la peau des personnes particulièrement sensibles.

**4.3. Identification destinée au médecin:**

Pas d'exigences particulières. Traiter symptomatiquement selon FDS.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Mousse, poudre, dioxyde de carbone, jets d'eau. Adapter le moyen d'extinction à l'environnement de l'incendie.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.**

Lors de la combustion le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, de la fumée, des substances organiques non identifiés peuvent se libérer.

**5.3. Conseils aux pompiers.**

Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée. Utiliser une protection respiratoire et des vêtements de protection.

**Autres informations:** Eviter la contamination des eaux souterraines avec de l'eau de l'incendie. Les résidus d'incendie et l'eau contaminée par le feu doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser la protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.**

Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage.**

Ramasser mécaniquement. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Éliminer conformément à la réglementation locale.

**6.4. Référence à d'autres rubriques.**

Éliminer conformément aux recommandations de la section 13.

**7. Précautions de stockage d'emploi et de manipulation****7.1. Les précautions à prendre pour garantir la sécurité de la manipulation.**

Suivez les règles de sécurité et d'hygiène. Assurer une aération suffisante.  
Ne pas manger, boire ou fumer. Garder une bonne hygiène personnelle.

**7.2. Les conditions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage tenant compte d'éventuelles incompatibilités.**

Conserver dans les emballages d'origine bien fermés dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger de la lumière.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition et des flammes nues, tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Conserver à l'écart des comburants forts. La température de conservation optimale est comprise entre 5 et 35°C.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Néant.

**8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et protection Individuelle****8.1. Paramètres concernant le contrôle**

(2-methoxymethylethoxy)propanol, CAS: 34590-94-8

TWA - 308 mg/m<sup>3</sup>

CAS: 84-66-2; diethyl phthalate

TWA: 5 mg/m<sup>3</sup>

STEL: 10 mg/m<sup>3</sup>

**8.2. Contrôle de l'exposition**

- **Moyens de protection individuelle.**  
Laver les mains après chaque pause et après avoir fini le travail.  
Ne pas manger, boire ni fumer dans l'endroit du travail.  
Assurer une ventilation adéquate des pièces.
- **Protection respiratoire:** N'est pas exigée dans les conditions normales.
- **Protection oculaire:** Les lunettes avec les protections latérales.
- **Protection des mains:** Utiliser les gants de protection pendant un contact prolongé.
- **Protection corporelle:** Vêtements de protection – EPI
- **Contrôle de l'exposition de l'environnement:** ne laissez pas pénétrer dans les eaux souterraines, les égouts, les eaux usées ou le sol.

**9. LES PROPRIETES PHYSICO-CHEMIQUES****9.1. Informations générales relatives aux propriétés physico-chimiques**

- a) Apparence / état de la matière.  
le fluide.
- b) Odeur.  
caractéristique pour une composition utilisée.
- c) Le seuil de détection d'odeur.  
néant.
- d) pH.  
néant.
- e) Température de fusion/ solidification.  
néant.
- f) Température initiale d'ébullition / intervalle d'ébullition.  
néant.
- g) Température d'inflammation.  
néant.
- h) Taux d'évaporation.  
néant.
- i) Combustibilité (solide/gaz).  
néant.
- j) Limite supérieure / inférieure d'inflammabilité ou limite supérieure / inférieure d'explosion.  
néant.
- k) Pression de vapeur.  
néant.
- l) Densité de vapeur.  
néant.
- m) Densité relative.  
néant.
- n) Solubilité.  
néant.
- o) Coefficient de partage n-octane / eau.  
néant.
- p) Température de Fusion.  
néant.
- q) Température de décomposition.  
néant.
- r) Viscosité.  
néant.
- s) Propriétés explosives.  
néant.
- t) Propriétés oxydantes.  
néant.

**9.2. Autres informations:**  
Néant**10. Stabilité du produit et sa réactivité****10.1. Réactivité.**

Non réactif pendant le stockage et manipulation conformes aux spécifications.

**10.2. Stabilité chimique.**

Produit stable dans les conditions normales de manipulation et stockage.

**10.3. Possibilité des réactions dangereuses.**

Néant.

**10.4. Conditions à éviter.**

Produit stable dans les conditions normales de stockage. Produit n'est pas réactif seul ni en contact avec l'eau. Eviter les températures au dessous de 5°C et au dessus de 35°C. Eviter le contact avec les endroits chauds, trop ensoleillés et température baisse.

**10.5. Matières incompatibles**

Les acides forts, les bases, des agents oxydants.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition dans les conditions normales du stockage.

**11. Informations toxicologiques****11.1. Information concernant les effets toxicologiques**

- Toxicité aiguë.  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- Corrosion cutanée/ Peut causer réaction allergique cutanée.  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- Lésions oculaires graves/ Irritant pour les yeux.  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée.  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés
- Effet mutagène sur les cellules germinales  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés
- Effet cancérogène  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés
- Toxicité pour la reproduction  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés
- Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- Toxicité pour certains organes ciblés- exposition répétée  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.
- Danger par aspiration  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité.

Néant.

### 12.2. Persistance et dégradabilité.

Néant.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation.

Néant.

### 12.4. Mobilité dans le sol.

Néant.

### 12.5. Résultat de l'évaluation PBT et vPvB.

Néant.

### 12.6 Autres effets néfastes.

Néant.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets.

**Recommandations relatives au produit:** Éliminer conformément à la réglementation en vigueur. Stocker les restes dans leurs récipients d'origine. Si possible, le recyclage est préférable.

**Recommandations pour les emballages usés:** récupération / recyclage / élimination des déchets effectuer conformément à la réglementation en vigueur. Seuls les emballages complètement vides peuvent être recyclés. Les emballages vides ne sont pas réutilisables.

Enlever le produit et son emballage d'une manière sûre.

### Code des déchets, emballages contaminés.

15 01 07 Les emballages en verre

15 01 03 Les emballages en bois

15 01 02 Les emballages en plastique.

15 01 01 Les emballages en papier et en carton.

### Emballages propres

15 01 07 Les emballages en verre

15 01 03 Les emballages en bois

15 01 02 Les emballages en plastique.

15 01 01 Les emballages en papier et en carton.

**14. Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU.**

3082.

**14.2. Nom d'expédition.**

Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylcyclopenta[g]-2-benzopyran, alpha hexylcinnamaldehyde).

**14.3. Classe de danger.**

9.

**14.4. Groupe d'emballage.**

III.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Produit est dangereux pour l'environnement.

**14.6. Précautions particulières à prendre par utilisateurs.**

Référence dans les sections 4 à 8.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL73 / 78 et au recueil IBC.**

Néant.

**LQ = 5 L.****15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/ législation particulière relatives à la sécurité, santé et à la protection de l'environnement spécifiques pour la substance/mélange**

- La directive (WE) n° **1907/2006** du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques modifiant la directive 1999/45/WE et abrogeant le règlement (EWG) n° 793/93 et la directive (WE) n° 1488/94 ainsi que la directive 76/769/EWG, 91/155/EWG, 93/67/EWG, 93/105/WE et 2000/21/WE
- Le règlement du Parlement Européen et du Conseil n° **1272 du 16 décembre 2008** concernant le nouveau système de classification, d'étiquetage et d'emballage abroge la directive 67/548/EWG et 1999/45/WE
- La directive (WE) n° **790/2009 du 10 août 2009 adaptant** au progrès technique et scientifique le règlement du Parlement européen et du Conseil (WE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008 relative à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances dangereuses.
- La directive (WE) n° **453/2010 du 20 mai 2010 modifiant la directive (WE) n°1907/2006** relative à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH).
- La directive (UE) **2015/830 du 28 mai 2015 modifiant la directive (WE) n° 1907/2006** relative à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique.**

Néant.

**16. AUTRES INFORMATIONS UTILES****Acronymes**

TWA	Moyenne pondérée dans le temps (exposition pour une journée de travail de 8 heures).
STEL	Limite d'exposition de courte durée (moyenne pondérée dans le temps pour 15 minutes).
PBT	Substances persistantes bioaccumulables et toxiques.
vPvB	Substances très persistantes et présentant une capacité bioaccumulable très grande

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état actuel de connaissance et concernent produit tel qu'il est utilisé. Les données relatives à ce produit sont présentées afin de tenir compte des exigences de sécurité et non pour garantir ses propriétés particulières. Si les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle de la responsabilité du fabricant la responsabilité de l'utilisation conforme du produit tombe sur l'utilisateur. Fiche de données de sécurité a été établie sur la base



Date de publication 14.04.2020

Date de mise à jour-----

Version 1/F

des fiches de données de sécurité fournies par les fabricants et les réglementations en vigueur polonais concernant les substances chimiques et des mélanges.

---

# AIR PERFUME Bottle

Conception et distribution :

SDAA - 57200 SARREGUEMINES FRANCE

Tél : + 33 (0)387 98 22 37

www.sdaa-france.com

contact@sdaa-france.com



W-PB005-CO-215



1



2



3



4

FR	Dévissez le bouchon en bois.	Retirez le bouchon en plastique.	Revissez le bouchon en bois sur le flacon.	Suspendre le flacon libre de tout contact.
ES	Desenrosque la tapa de madera	Retire el tapón de plástico	Atornille la tapa de madera en la botella.	Cuelgue la botella sin contacto
DE	Schrauben Sie die Holzkappe ab	Entfernen Sie den Plastikstopfen	Schrauben Sie die Holzkappe wieder auf die Flasche	Hängen Sie die Flasche berührungsfrei auf
NL	Schroef de houten dop los	Verwijder de plastic plug	Schroef de houten dop weer op de fles	Hang de fles vrij van contact

FR : Évitez tout contact direct avec les surfaces en plastique, laquées ou en cuir. En cas de déversement, essayez immédiatement le liquide. ES : Evite el contacto directo con superficies plásticas, lacadas o de cuero. En caso de derrame, limpie el líquido inmediatamente. DE : Vermeiden Sie direkten Kontakt mit Kunststoff-, Lack- oder Lederoberflächen. Wischen Sie die Flüssigkeit bei Verschütten sofort ab. NL : Vermijd direct contact met kunststof, gelakte of lederen oppervlakken. Bij morsen de vloeistof onmiddellijk afnemen.

## FR : Désodorisant parfum COTON

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Éliminer le contenu/récipient dans les sites et installations appropriés pour l'élimination.

## ES : Ambientador fragancia ALGODON

Puede provocar una reacción alérgica en la piel. Provoca irritación ocular grave. Tóxico para los organismos acuáticos, con efectos nocivos duraderos. Si se necesita consejo médico, tener a mano el envase o la etiqueta. Mantener fuera del alcance de los niños. Evitar su liberación al medio ambiente. EN CASO DE CONTACTO CON LA PIEL: Lavar con abundante agua. En caso de irritación cutánea o sarpullido: consultar a un médico. EN CASO DE CONTACTO CON LOS OJOS: Enjuagar con agua cuidadosamente durante varios minutos. Quitar las lentes de contacto cuando estén presentes y pueda hacerse con facilidad. Proseguir con el lavado. Eliminar el contenido/el recipiente de acuerdo con la legislación local.

## DE : Lufterfrischer BAUMWOLLE Duft

Kann allergische Hautreaktionen verursachen. Verursacht schwere Augenreizung. Giftig für Wasserorganismen, mit langfristiger Wirkung. Ist ärztlicher Rat erforderlich, Verpackung oder Kennzeichnungsetikett bereithalten. Darf nicht in die Hände von Kindern gelangen. Freisetzung in die Umwelt vermeiden. BEI BERÜHRUNG MIT DER HAUT: Mit viel Wasser waschen. Bei Hautreizung oder -ausschlag: Ärztlichen Rat einholen/ärztliche Hilfe hinzuziehen. BEI KONTAKT MIT DEN AUGEN: Einige Minuten lang behutsam mit Wasser spülen. Eventuell vorhandene Kontaktlinsen nach Möglichkeit entfernen. Weiter spülen. Inhalt/ Behälter einer anerkannten Abfallentsorgungsanlage zuführen.

## NL : Luchtverfrisser KATOEN geur

Kan een allergische huidreactie veroorzaken. Veroorzaakt ernstige oogirritatie. Giftig voor in het water levende organismen, met langdurige gevolgen. Bij het inwinnen van medisch advies, de verpakking of het etiket ter beschikking houden. Buiten het bereik van kinderen houden. Voorkom lozing in het milieu. BIJ CONTACT MET DE HUID: met veel water wassen. Bij huidirritatie of uitslag: een arts raadplegen. BIJ CONTACT MET DE OGEN: voorzichtig afspoeien met water gedurende een aantal minuten; contactlenzen verwijderen, indien mogelijk; blijven spoelen. Inhoud/verpakking afvoeren naar verzamelpunt voor speciaal of gevaarlijk afval.

Contient / Contiene / Enthält / Bevat :  
 4-tert-butylcyclohexyl acetate (eines 250-954-9); α-hexylcinnamaldehyde (eines 202-983-3); 2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldehyde (eines 201-289-8); 4-(4-hydroxy-4-methylpentyl)cyclohex-3-enecarbaldehyde (eines 250-863-4); Reaction mass of 3-(o-ethylphenyl)-2,2-dimethylpropionaldehyde and 3-(p-ethylphenyl)-2,2-dimethylpropionaldehyde (eines 916-329-6); 2-methylundecanal (eines 203-765-0).

UFI : ETSW-GHQ3-210X-P3CA



Attention / Atención /  
 Achtung / Waarschuwing



FRANCE ONLY

Fresh  
attitude

Désodorisant



BOTTLE  
**AIR**  
PERFUME



**COTON\***

5 ml

Ambientador - Lufterfrischer - Luchtverfrisser

\* parfum de synthèse